



## **LE VADE MECUM DES DEGATS LOCATIFS**

Ce vade-mecum est le résultat du travail de la Commission des Dégâts Locatifs au sein de l'Union des Géomètres Experts de Bruxelles (UGEB) publié la première fois en 1969. Il s'agit d'un ouvrage pratique, destiné aux Experts, reprenant toutes les informations utiles relatives aux états des lieux locatifs à l'entrée et à la sortie. Il est également devenu une référence fort appréciée des juristes.

L'ouvrage est actuellement publié aux éditions juridiques BRUYLANT et CREADIF. Les aspects juridiques y ont été examinés par Maître Françoise de Roy, avocate spécialisée en droit locatif.

L'ouvrage peut être acheté chez [BRUYLANT](#) (ISBN 2-8027-1490-2, référence 60014, 216 pages) rue de la Régence, 67 à 1000 Bruxelles.

*Voici un bref aperçu des sujets traités :*

**1°) TERMINOLOGIE** : définition d'une série de mots clés relatifs aux dégâts locatifs.

**2°) DOCUMENTS A CONSULTER** : liste de documents à examiner tels que bail, état des lieux, avenants, ...

**3°) METHODES D'EXAMEN DES LIEUX** : renseignements pratiques et méthodologie destinés aux experts en vue de la réalisation de l'état des lieux.

**4°) REGLES DE DROIT ET USAGES EN MATIERE DE BAUX A LOYER ET DEGATS LOCATIFS** : analyse des aspects juridiques avec des références à la doctrine et à la jurisprudence.

**5°) USAGES APPLICABLES A DIVERSES PARTIES DU BATIMENT** : constitue le corps de l'ouvrage qui donne, pour chaque élément : une définition, les méthodes d'entretien et les obligations de chacune des parties.

**6°) TEXTES LEGAUX** : textes complets des articles du Code Civil, des Arrêtés Royaux et les références des textes régionaux.

**7°) JURISPRUDENCE EN MATIERE LOCATIVE** : extraits de jugements regroupés par sujet.

La finalité de l'ouvrage est d'apporter une information claire et précise sur un sujet qui, trop souvent encore, divise « bailleurs » et « preneurs ».

\* \* \* \* \*